

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
TREVIEN - COMMUNE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_021_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	11
Date de la convocation : 22/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	2
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Julien CARIVENC.

Présents : Monsieur Julien CARIVENC, Madame Christel CASTE, Monsieur Raymond ANDRES, Madame Annie CALMELS, Madame Pascale CASSELEUX, Monsieur Alain DAVID, Monsieur Peter MCMASTER, Monsieur Philippe GAYRARD

Représentés : Monsieur Christophe CLAUS représenté par Madame Pascale CASSELEUX, Madame Roseline CRESTE représentée par Monsieur Raymond ANDRES, Madame Aurélie LACOSTE représentée par Monsieur Alain DAVID

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Raymond ANDRES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : SUBVENTION SOCIETE DE CHASSE 2026 ET REGULARISATION
SUBVENTION 2025**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de la part de la société de Chasse St Hubert de Trévien pour l'année 2026.

La dite subvention demandée est de 300€.

Le Président de l'association demande auprès de l'assemblée que la subvention accordée par la précédente municipalité en 2025, soit versée.

Le conseil municipal accorde les subventions présentées.
Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 081-218103042-20260605-DE_021_2026-DE

SLOW

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Julien CARIVENC
Président de séance

Monsieur Raymond ANDRES
Secrétaire de séance

